



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE HAUTE-CORSE

PREUVE DE DÉPÔT N° 2020-42 DU 25 NOVEMBRE 2020

**DÉCLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSÉE
RELEVANT DU RÉGIME DE LA DÉCLARATION**
Article R. 512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse du siège social de la société :

Syndicat mixte pour la valorisation des déchets de Corse (SYVADEC)
Zone d'activité artisanale
20 250 CORTE

Adresse (si différente) à laquelle l'installation est exploitée :

Recyclerie de Saint-Florent
Lieu-dit « Pantanicce »
20 217 SAINT-FLORENT

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : Oui Non
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : Oui Non

Ancien exploitant : Commune de Saint-Florent

Date effective du changement d'exploitant : 23/12/2008

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : Oui Non

Déclarant : Syndicat mixte pour la valorisation des déchets de Corse (SYVADEC)

Date de la déclaration du changement d'exploitant : 23/11/2020

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : Oui Non

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R. 512-68 du code de l'environnement.